



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-200030633-20191217-2019_146-DE

Séance du 17 décembre 2019 - 18h00

Délibération N°2019/146

Date de convocation : 03 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévilillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la Maison Familiale Rurale du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (57 titulaires - 1 suppléant) :

Vincent WAXIN

Jean-Félix MACAREZ

Hubert DEJARDIN

Yannick HERBET

Jacques OLIVIER

Nathalie GAVE

Christian PAYEN

Pierre-Henri DUDANT

Laurent LOIGNON

Jean-Pierre THIEULEUX

Christian PECQUEUX

Thierry WALEMME (S)

Francis LEBLON

Dominique LAMOURET

Alban BAJODEK

Didier BONIFACE

Frédéric BRICOUT

Denis COLLIN

Régine DHOLLANDE

Anne-Sophie MERY-DUEZ

Bernard POULAIN

Liliane RICHOMME

Alain RIQUET

Francis STOCLET

Martine THUILLEZ

Alain GOETGHELUCK

Gilles PELLETIER

Pierre LAUDE

Bernard PLET

Jean-Claude GERARD

Patrice BONIFACE

Bertrand LEFEBVRE

Jean-Louis CAUDRELIER

Charles BLANGIS

Laurent COULON

Annie DORLOT

Bruno MANNEL

Joseph MODARELLI

Isabelle PIERARD

Serge SIMEON

Pascal FOULON

Marc PLATEAU

Pascal COQUELLE

Michel HENNEQUART

Laurence RIBES

Didier BLEUSE

Daniel BLAIRON

Augustine NOIRMAIN

Jean-Pierre RICHEZ

Daniel CATTIAUX

Véronique NICAISE

Henri QUONIOU

Stéphane JUMEAUX

Pascal ROELS

Jean-Paul CAILLIEZ

Axelle DOERLER

Daniel FIEVET

Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Membres excusés (2) :

Marie-Lise MARLIOT, Francis GOURAUD

Membres absents (7) :

Denise LESAGE, Brigitte ROLAND-BEC, Sandrine TRIoux, Gérard Taisne, Karine ELOIR, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (8) :

Alexandre BASQUIN à Vincent WAXIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Agnès BERANGER à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLEZ, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX

Madame Laurence RIBES est élue secrétaire de séance.

Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis

Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643

ZA du bout des dix neuf - 59157 Beauvois-en-Cis

Téléphone : 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr

**Délibération n°2019/146 : Portant création
« Eau » et « Assainissement » à compter du
1^{er} janvier 2020**

Monsieur le Président expose :

Considérant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis par suite des transferts des compétences « Eau » et « Assainissement » à compter du 1^{er} janvier 2020, il convient dès lors de créer les budgets annexes au budget général retraçant les opérations relatives aux dites compétences ;

L'ensemble des budgets annexes suivants seront régis par la comptabilité M49.

La création au 1^{er} janvier 2020 d'un budget annexe Eau, assujetti à la TVA.

Création au 1^{er} janvier 2020 d'un budget annexe Assainissement, assujetti à la TVA.

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des services publics de l'eau et de l'assainissement,

Considérant la jurisprudence constante admettant les actes préparatoires en amont des transferts de compétences,

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5216-5 et sa version au 1^{er} janvier 2020, les articles L1413-1, L2224-8, L2226-1, L5211-61,

Vu l'arrêt du Conseil d'État, 6 / 2 SSR, du 25 juillet 1975, req. n°95849,

Vu l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux, 6^{ème} chambre (formation à 3), du 21 février 2006, req. n°02BX01426,

Vu l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Lyon, du 23 décembre 2008, req. n°06LY00489,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'approuver la création des budgets annexes suivants en comptabilité M49 :**
- **Création au 1^{er} janvier 2020 d'un budget annexe Eau, assujetti à la TVA**
- **Création au 1^{er} janvier 2020 d'un budget annexe Assainissement, assujetti à la TVA**
- **De dire que toutes les dépenses relatives à ces services seront inscrites au budget 2020 des différents budgets annexes précités à compter du 1^{er} janvier 2020 ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération et ce, à compter du 1^{er} janvier 2020.**

1 CONTRE : Pierre-Henri DUDANT

ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 décembre 2019 et de la publication le
23 décembre 2019
Vu,



Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 059-200030633-20191217-2019_146-DE19

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

